


La qualité de l'identification des patients dans le système de santé



**Les enjeux dans le contexte de
partage de l'information**

Dr Béatrice JANVOIE-OUILLET

Les enjeux

- ❑ Mettre en correspondance le bon dossier avec le bon patient
 - ❑ Échanger et partager les données
 - ❑ Assurer la coordination ↔ qualité des soins
- ➔ préalable: identification unique et fiable du patient

La situation actuelle

- ❑ Chaque établissement/professionnel/réseau a ses propres règles d'identification
 - ➔ difficultés pour faire des rapprochements
- ❑ Nombreux doublons : deux identifiants pour un même patient
 - ➔ éclatement des données médicales
- ❑ Collisions : un même identifiant pour deux patients
 - ➔ mélange des données médicales

Les moyens disponibles


- Utilisation des traits d'identification
- Identifiant de santé unique
- Identito-vigilance

(1) Les traits d'identification

- ❑ Nom d'usage/marital → **variable**
- ❑ Nom de famille (= de naissance=de jeune fille=patronymique) → **invariable**
- ❑ Prénom → **invariable**
- ❑ Date de naissance et sexe → **invariables**
- ❑ Ville/pays de naissance → **invariables**
- ❑ Adresse → **variable**

(2) l'identifiant de santé unique

- ❑ Identifiant de santé spécifique
- ❑ Un seul identifiant pour chaque personne tout au long de sa vie
- ❑ Non signifiant (donc \neq Numéro SS)
- ❑ Associé aux traits d'identification

 l'INS: identifiant national de santé,
généralisé à partir de la carte vitale
Mise à disposition juin 2010

(3) L'identito-vigilance

- Système de prévention et de surveillance des erreurs liées à l'identification
- Règles et procédures
- Authentification aussi fiable que possible de la personne

État des lieux de l'identification dans le DCC

- 2555 identités
- Les traits d'identification utilisés
 - nom (d'usage/marital): 100%
 - nom de jeune fille: 18% pour les femmes
 - prénom (s): 100%
 - DN: 100%
 - sexe: 100% (3% d'erreurs)
 - ville de naissance: 50%
- Doublons: entre 60 et 80 (entre 2,3% et 2,6% d'identités)

Préparation à la migration vers le serveur d'identité régional

- Nouvelles consignes pour le recueil
 - le nom de naissance devient obligatoire
 - le nom d'usage devient facultatif mais reste hautement recommandé
 - la ville de naissance devient facultative, mais hautement recommandée
- Ce vers quoi il faut tendre
 - vérification de l'identité en présence du patient
 - utilisation de l'INS

Merci de votre attention